



RAPPORT DE FORMATION

**L'APPROCHE GIRE APPLIQUEE A LA GESTION DES
OUVRAGES D'EAU POTABLE A L'ECHELLE
COMMUNALE DANS LES COMMUNES DE TOFFO ET
DE ZE**

CRA de Niaouli du 04 au 06 Novembre 2008

Par

Aurore EGOUNLETY BOKOU

Rachel ARAYE

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ABN	:	Autorité du Bassin du Niger
AEV	:	Adduction d'Eau Villageoise
AUE	:	Association d'Usagers de l'Eau
AUEP	:	Association des Usagers d'Eau Potable
BF	:	Bornes Fontaines
CRA	:	Centre Régional Agricole de Niaouli
CST	:	Chef Service Technique
DAO	:	Dossier d'Appel d'Offre
ID	:	Initiative Développement
GIE	:	Groupe Intersectoriel Eau
GIRE	:	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IEC	:	Information Education Changement de Comportement
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PE	:	Point d'eau
PM	:	Puits à Motricité humaine
PNE	:	Partenariat National de l'Eau
PV	:	Procès Verbal
SEDIF	:	Syndicat des Eaux D'Iles de France
TDR	:	Termes de Référence
UE	:	Union Européenne
WC	:	Water Cabinet

Table des matières

Liste des Tableaux	4
Liste des photos.....	4
INTRODUCTION	5
1 Objectifs	5
2 Les résultats attendus et les principaux intervenants.....	5
3 Démarche méthodologique	6
3.1 Produits de la formation	6
3.1.1 Cérémonie d'ouverture	6
3.1.2 Mise en route de la formation	6
3.1.3 Attentes et Appréhension des participants	6
3.2 Synthèse des communications présentées	8
3.2.1 Communication 1 : Introduction au concept GIRE : historique et évolution, outils et principe GIRE	8
3.2.2 Communication 2 : « la problématique de la GIRE au niveau communal et responsabilités du maître d'ouvrage : apports théoriques, session dynamique,	8
3.2.3 Communication 3 : Les aspects financiers, le cadre juridique et les outils pour la protection de la ressource,	15
3.2.4 Quelques cas pratiques d'application de la GIRE au Bénin et autres pays	16
3.2.5 Disposition pratique : Mise en place d'un cadre opérationnel pour le suivi et la mise en œuvre des recommandations de l'atelier,	19
3.3 Cérémonie de clôture.....	22
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	23
ANNEXE	24
Annexe 1 : Rapports journalières	25
Annexe 2 : Dilemme du prisonnier.....	28
Annexe 3 : La GIRE axée sur l'eau potable dans la commune de Ouenoussou	30
Annexe 4 : Réhabilitation du cours d'eau de Ouankou.....	31
Annexe 5 : La Vision Partagée pour le Développement Durable du Bassin du Niger: un cas de gestion intégrée des ressources en eau d'un grand bassin hydrographique Ouest Africain.....	33
Annexe 6: Modèle d'Attestation de participation.....	34
Annexe 7 : Programme de la formation	36
Annexe 8 : Liste des participants.....	37

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Attentes et appréhension des participants

Tableau 2 : Résultats du brainstorming sur la GIRE

Tableau 3 : Résultats du jeu de rôle Dilemme du prisonnier

Tableau 4 : les formes de gaspillage d'eau à Ouenoussou

Tableau 5 : Vision stratégique de la commune de N'Dali

Tableau 6 : Plan sectoriel de la Commune de Zè

Tableau 7 : Plan sectoriel de la Commune de Toffo

Liste des photos

Photo 1 : les participants suivant la communication de Mr Cyriaque ADJINACOU

Photo 2 : Les participants évoluant en commission au cours de la session de formation

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui aux communes de Toffo et de Zè pour la facilitation de l'approvisionnement en eau potable à travers la composante : Appui à la maîtrise d'ouvrage communale pour la gestion efficiente et durable des Adductions d'Eau Villageoises (AEV), une formation sur l'approche GIRE appliquée à la Gestion des Ouvrages d'Eau potable a été organisée par l'ONG ID, partenaire de l'UE/SEDIF en collaboration avec le PNE-B.

Ladite formation a été organisée du 04 au 06 Novembre 2008 au Centre de Recherche Agricole (CRA) de Niaouli au profit des élus locaux, gestionnaires d'AEV, services techniques municipaux et ONG d'intermédiation sociale.

Le but de cette formation était d'amener les acteurs communaux à s'imprégner du contenu de cette approche afin d'en tirer les enseignements nécessaires pour assurer la gestion efficiente et durable des AEV d'une part et de comprendre d'autre part, les avantages d'une gestion intégrée des ressources en général et des AEV en particulier.

Le présent rapport rend compte du déroulement de la session de formation. Il fournit une note approfondie sur les séquences développées, les résultats des travaux de groupe, en vue de faciliter la poursuite des réflexions engagées et d'initier des actions concrètes dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations qui en sont issues. Le rapport est présenté en deux volumes à savoir le rapport principal et l'annexe.

1 Objectifs

Les objectifs de cette session de formation visent à :

- amener les acteurs impliqués dans la gestion des AEV à connaître les principes directeurs de la GIRE et les modalités de leur application ;
- faire connaître aux acteurs les exemples positifs d'application de la GIRE au niveau local au Bénin ou dans d'autres pays ;
- amener les acteurs à définir les modalités de mise en application des principes de la GIRE dans les deux communes cibles autour des AEV ;
- proposer un cadre organisationnel de mise en œuvre et de suivi des recommandations issues de l'atelier de formation.

2 Les résultats attendus et les principaux intervenants

Les résultats attendus de cette session de formation s'échelonnent comme suit :

- les acteurs impliqués dans la gestion des AEV des communes de Toffo et de Zè connaissent les principes directeurs de la GIRE et les modalités de leur application ;
- les acteurs impliqués dans la gestion des AEV des communes de Toffo et de Zè sont imprégnés des cas d'application de la GIRE au niveau local au Bénin et/ou dans d'autres pays;
- les modalités de la mise en application des principes de la GIRE dans les deux communes cibles sont définies ;
- un comité de suivi des recommandations issues de l'atelier est mis sur pied.

Les différentes communications ont été présentées par :

- Mme EGOUNLETY BOKOU Aurore : Responsable à la formation et à la Communication au PNE-B
- Mr ADJINACOU Cyriaque, Directeur de MGE-Conseils
- Mr ANAGO CODJO Emmanuel : Chargé de Programme au PNE-B

3 Démarche méthodologique

La session de la formation a connu deux phases essentielles à savoir : la phase théorique constituée de présentations des communications suivies de débats, des jeux de rôle et des travaux de groupe.

3.1 Produits de la formation

3.1.1 Cérémonie d'ouverture

L'ouverture officielle de l'atelier a été faite par Monsieur ADOMOU (Assistant Technique de l'ONG ID) qui a présenté les mots de bienvenue aux différents participants. Il a ensuite présenté le contexte de la session de formation et remercié le PNE-B pour avoir accepté collaborer avec eux pour la tenue de cette formation.

3.1.2 Mise en route de la formation

La cérémonie d'ouverture a été suivie respectivement de :

- la présentation de l'agenda de la session de formation ;
- la présentation des participants et le recueil de leurs attentes et craintes au regard des objectifs et résultats attendus de la session de formation ;
- l'adoption d'une approche de rapportage journalier a consisté à désigner deux participants par jour pour préparer et présenter le rapport de la journée, le lendemain matin ;
- un brainstorming sur le concept GIRE.

3.1.3 Attentes et Appréhension des participants

Le tableau 1 présente les attentes et appréhensions exprimées par les participants au démarrage de la session de formation.

Tableau 1 : Attentes et appréhension des participants

ATTENTES	APPREHENSIONS
<ul style="list-style-type: none"> – Maîtrise des bases élémentaires de la GIRE ; – Formation permet de régler les problèmes de la GIRE dans ma commune ; – Connaissance sur la gestion intégrée de l'eau avec toutes ses implications ; – connaître les cas d'application possibles 	<ul style="list-style-type: none"> – Respect des actes de la GIRE ; – Aléas du temps : handicap pour les animateurs ; – Beaucoup de théories ; – Peur d'entendre trop de théories ; – Craintes que la formation ne puisse amener un plus dans mes connaissances générales ;

<p>de la GIRE autour des AEV ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance parfaite sur la maîtrise d'ouvrage communal ; - Comprendre les contours de l'approche GIRE ; - Connaître correctement tous les paramètres de l'exploitation judicieuse de l'eau ; - Connaître correctement la gestion de l'AUEP ; - Maîtrise de tous les contours de la GIRE et son importance pour les communes ; - Multiplier les études de cas pour une bonne maîtrise des concepts ; - Avoir des habiletés me permettant d'avoir des compétences dans la gestion rationnelle de l'eau ; - Avoir la connaissance sur les devoirs de chaque membre des AUEP ; - Jouer convenablement mon rôle d'acteur de la gestion d'eau dans ma commune ; - Maîtrise de la responsabilité des AUE ou GIE et celle de la Mairie ; - Connaissance des outils pratiques pour la gestion ; - Disposer d'outils pratiques de mise en œuvre de la GIRE ; - Avoir des supports électroniques et en version papier à la fin de la formation ; - Finir dans la paix et dans la joie ; - Avoir des outils pratiques et les mécanismes d'application du concept ; - Souhait d'avoir la formation chaque année ; - La formation est une bonne chose ; - Avoir une Attestation de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Que ce concept soit aussi confus que le genre et n'intègre pas les réalités de chaque milieu - Gestion du temps, hébergement et des dispositions de départ ; - Peur que les honoraires ne soient respectés ; - Détails sur la logistique ; - Respect du timing ; - Ceux qui gèrent actuellement nos réseaux voudront –ils accepter cette approche ; - Au cas où nous n'allons pas respecter les procédures, nous risquons de ne plus avoir de l'eau potable dans nos milieux ; - Comment convaincre la population sur cette nouvelle gestion ; - La disparition de l'eau ;
---	--

Dans l'ensemble les attentes exprimées par les participants s'articulent autour :

- d'une bonne compréhension des principes de bases de la GIRE ;
- connaissance d'outils pratiques de mise en œuvre de la GIRE ;
- Connaissance parfaite sur la maîtrise d'ouvrage communale ;
- un déroulement harmonieux du programme de la session de formation ;
- l'appropriation et le respect de normes habituelles de discipline par l'ensemble des participants (ponctualité, limitation des déplacements, mise des portables cellulaires sur vibreur, bonne gestion du temps).

En termes d'appréhension, les participants ont exprimé en général des craintes par rapport au respect du temps tel que mentionné dans le programme de déroulement de la

session de formation, à l'acquisition des outils pratiques et les mécanismes d'application de la GIRE et aux communications trop théoriques.

3.2 Synthèse des communications présentées

3.2.1 Communication 1 : Introduction au concept GIRE : historique et évolution, outils et principe GIRE

Animée par Mme EGOUNLETY BOKOU Aurore : Responsable à la formation et Communication au PNE-B

Avant d'aborder sa communication, elle a fait un bref historique du GWP, de sa structuration au plan sous-régional, national et au niveau départemental.

Elle a ensuite introduit sa communication à partir d'un brainstorming du concept GIRE afin d'avoir une idée de la compréhension qu'ont les participants sur ce concept. Ainsi, elle a dans un premier temps fait la genèse de la GIRE définie par le GWP comme « processus de mise en valeur et de gestion coordonnée de l'eau, des terres et des ressources associées dans le but de maximiser le bien être économique et social de manière équitable sans compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux » et dans un second temps, donné ses objectifs avant d'énumérer les principaux moyens d'action et les principes de la GIRE.

Elle a fini en affirmant que la GIRE est un levier de développement durable. Au terme de cette communication, de riches contributions ont été apportées par les participants.

3.2.2 Communication 2 : « la problématique de la GIRE au niveau communal et responsabilités du maître d'ouvrage : apports théoriques, session dynamique,

Animée par Mr Cyriaque ADJINACOU (photo1)

Il a démarré par la présentation des objectifs pédagogiques, le contenu de l'exposé et par un brainstorming sur la GIRE.



Photo 1 : vue partielle de la salle de conférence lors d'une animation de séquence par Mr Cyriaque ADJINACOU

Le brainstorming sur l'approche GIRE s'est articulé autour de quatre axes à savoir :

- Pourquoi la GIRE ?
- Comment mettre en œuvre la GIRE ?
- Cause des conflits,
- Maîtrise de l'ouvrage.

Des méta cartes ont été distribués à cet effet aux participants pour avoir leur compréhension sur ces axes du concept. Les résultats obtenus sont répartis suivants des thématiques données et se présentent dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Résultats du brainstorming sur la GIRE

	Thématiques des cartes	Idées
Pourquoi ?	Préservation de la ressource	Prévenir la pénurie d'eau
		Disponibilité de l'eau de bonne qualité
		L'entorse portée à la gestion durable de l'eau
	Gestion durable et rationnelle	Gestion équitable de l'eau en quantité et en qualité
		Maîtrise de la ressource en eau
		Distribution équitable et durable de la ressource
		Gestion saine de la ressource en eau
	Limitation des conflits	Concilier les intérêts divergents des différents usagers de l'eau
		Conflit entre acteurs
		Limiter les conflits : assainissement et économie
	Pérennisation de la ressource	Bonne gestion durable de l'eau
		L'eau est la vie de l'homme
		L'eau est indispensable
	GIRE	Bonne gestion de l'eau
		Pour plus d'eau potable
		Changement de stratégie de la gestion de l'eau pour répondre aux besoins
Pour implication de tous les acteurs pour une gestion concertée		

Comment ?	Etapes de la mise en œuvre de la GIRE	Mettre la GIRE en place à la base d'abord
	Gestion participative	Mettre la femme au cœur de la gestion d'eau
		Partir de la base au sommet
		Tous les acteurs y adhèrent et l'appliquent
		Créer un cadre de concertation de tous les usagers
		Implication de tous les acteurs intervenants dans l'usage de l'eau
		Prise de décision au niveau Etatique
		Informers les acteurs locaux sur la GIRE
		Impliquer les élus locaux au niveau départemental
	Sensibilisation	Organiser un séminaire regroupant tous les acteurs sur la mise en place de la GIRE
		Sensibiliser les différents acteurs intervenants dans le domaine de l'eau : mairie, ONG, B.E, et surtout les populations sur le caractère limité de la Ressource Eau
		Sensibiliser la population pour la gestion intégrée de l'eau
	Conflits	Mauvaise exploitation
Gestion organisationnelle		Sensibilisation et participation de la base à toute prise de décision
		Les gestionnaires et la mairie ne veulent pas se comprendre
		Mauvaise collaboration entre mairie et comité de gestion et les GIE
Conflit économique et financier		Conflit de gestion et de responsabilité
		Dû à la mauvaise gestion des cotisations
Propriétés de la ressource		Utilisation anarchique des fonds de l'eau
Transhumance inter usage	Utilisation de l'eau d'une localité A pour alimenter une autre B	
Gestion exploitants-usagers	Contrats entre (AUE,GIE) et les agriculteurs-consommateurs	
	Mauvaise gestion par le comité	
Maîtrise de l'ouvrage	Maître d'ouvrage	Fontainier et usagers
		Impliquer les maires dans les prises de décision en matière d'AEP
		Impliquer les élus locaux
		Celui à qui revient la responsabilité absolue dans la commune
		Maîtriser la gestion de l'eau et le suivi des ouvrages
C'est la commune		
Le Maire est le centre du pouvoir de décision		

De ce brainstorming, on peut retenir que :

- les communes sont les maîtres d'ouvrages ;
- les conflits liés à l'eau sont relatifs aux conflits inter-usages, à l'inégale répartition des ouvrages ; à la propriété de la ressource en eau et à la mauvaise gouvernance;

- la GIRE vise à concilier les intérêts divergents des différents usagers d'eau et sa mise en œuvre requiert la sensibilisation des différents acteurs intervenant dans le domaine de l'eau.

Après ce brainstorming, quatre groupes dénommés A, B, C et D ont été constitués (photo 2) autour d'un jeu de rôle intitulé « dilemme du prisonnier » (annexe 2). Les différents groupes constitués s'assimilent respectivement aux différents usagers d'eau à savoir :

- Agriculteurs
- AUE
- Eleveurs
- Laveurs de graviers



Photo 2 : Les participants en travaux de groupe

Le but de ce jeu visait à faire comprendre aux participants, les difficultés liées aux prises de décision en équipe. Cet exercice a révélé comme d'habitude la chasse aux intérêts particuliers plutôt qu'à l'intérêt commun du groupe.

Les principes du jeu n'étaient pas cernés au début par les participants mais à la fin du jeu, la situation fut clarifiée par les explications des facilitateurs. Les résultats de ce jeu de concurrence se présentent dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Résultats du jeu de rôle Dilemme du prisonnier

Séries	A		B		C		D		Total
	Choix	Points	Choix	Points	Choix	Points	Choix	Points	
1	X	-1	X	-1	X	-1	X	-1	-4
2	X	-2	X	-2	X	-2	X	-2	-8
3	Y	-3	Y	-3	Y	-3	X	+1	-8
4	X	-2	Y	-6	X	-2	X	+2	-8
5	X	+1	Y	-15	X	+1	X	+5	-8
6	Y	-1	Y	-17	X	+3	X	+7	-8
7	Y	-2	Y	-18	Y	+2	X	+10	-8
8	Y	-12	X	-8	Y	-8	X	+20	-8
9	X	-11	X	-7	X	-7	Y	+17	-8
10	Y	-41	X	+3	X	+3	X	+27	-8

Ensuite, s'en est suivi l'exercice portant sur une causerie sur la GIRE axée sur l'eau Potable dans la commune de Ouenoussou. A partir d'un texte de base sur cette commune (annexe 3), il s'agissait :

1. D'aider l'administration de la ville de Ouenoussou à faire un choix et de proposer des argumentations pour les convaincre ;
2. Répertorier les différentes utilisations que l'on peut faire de l'eau et identifier les formes de conflits liés à l'eau dans votre commune
3. Indiquer les formes de gaspillage de la ressource eau, apporter des solutions pour l'éviter et faire des propositions de modalités pour l'éviter;
4. Identifier les polluants de l'eau et envisager des moyens pour enrayer ou ralentir la pollution.

La restitution des résultats de travail ont été faits par chacun des quatre groupes et se présentent comme suit :

Groupe A

Consigne : Aider l'administration de la ville de Ouenoussou à faire un choix et de proposer des argumentations pour les convaincre.

Problème existant : **pollution de la source d'eau, dégradation de la qualité de l'eau.**

Solutions proposées :

1. Exécution d'un projet d'équipement d'une nouvelle usine de traitement d'eau potable
2. Proposition de mesures pour la préservation de la source

Le groupe a opté pour la 2^{nde} proposition qui porte sur les mesures de préservation de la source.

Les argumentaires s'énoncent comme suit :

- La deuxième proposition vise la préservation de la source d'AEP tandis que la première vise seulement à remplacer l'équipement sans analyser les causes et les facteurs qui ont conduit à la dégradation de la source existante

- La deuxième proposition intègre la protection de l'environnement et la préservation de l'écosystème
- Elle prend en compte tous les problèmes du bassin versant de l'amont jusqu'à l'aval
- En ce qui concerne les coûts d'investissement, nous remarquons également que les coûts de la première solution sont plus élevés que ceux de la deuxième

La deuxième solution est donc moins coûteuse et permet un développement durable visant en somme à protéger le système d'approvisionnement en eau potable.

Groupe B

Consigne

1. Répertorier les différentes utilisations que l'on peut faire de l'eau ;
2. Identifier les formes de conflits liés à l'eau dans votre commune et analyser les causes de ces conflits et leurs impacts sur la ressource et sur l'eau potable en particulier ;
3. Identifier les problèmes de la GIRE rencontrés autour des PE dans les communes.

Réponses

1. Les usages que l'on peut faire de l'eau sont entre autres :
 - Usage domestique : eau pour la boisson, fabrication de boisson, lessive
 - Maraîchage
 - Lavage gravier, moto
 - Elevage
 - Agriculture

2. Formes de conflits

Répartition inégale des PE dans les communes, l'appropriation de la ressource en eau par certains, conflits entre Mairie-AUE, Mairie-GIE sur le mode de gestion, conflits entre agriculteurs-éleveurs-consommateurs, conflits entre les usagers.

Cause des conflits

Mauvaise gestion des PE existant, insuffisance des PE, inexistence d'un plan de planification dans le sous secteur Eau

Impacts

Pollution de l'eau et gaspillage de la ressource en eau

Groupe C

Le gaspillage :

- indiquer les formes de gaspillage de la ressource eau
- apporter des solutions-proposer des pistes, des conseils pour économiser l'eau
- faire des propositions de modalités pour éviter le gaspillage de l'eau et encourager sa plus grande rentabilité

Tableau 4 : les formes de gaspillage d'eau à Ouenoussou

Les formes de gaspillage de la ressource Eau	Solutions pour éviter le gaspillage	Modalités pour éviter le gaspillage
<p>1. <u>Niveau ménage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de l'eau pour le ménage, la boisson, chasser les WC • Abus de l'utilisation pour les usages domestiques que sont : bain, lavage de voiture, lessive, cuisine <p>2. Niveau AUE/GIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pompage non contrôlé entraînant le trop plein du château d'eau • Robinets usés non réparés • Rupture de vanne non réparée • Forage artésien non aménagé <p><u>Autres acteurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Maraîchage <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de l'eau potable pour arroser les plants et pépinière • Non maîtrise de la quantité d'eau nécessaire pour le maraîchage ➤ Elevage <p>Non maîtrise de la quantité d'eau nécessaire pour le bétail</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Agriculture <p>Non maîtrise des eaux de ruissellement pour l'irrigation</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Eviter le trop plein du système de pompage 2. Remplacer les robinets usés et les tuyaux cassés systématiquement 3. Aménager et canaliser les eaux de forages artésiens pour d'autres usages 4. Utiliser l'eau des pluies pour des t usages domestiques et maraîchère 5. Utiliser l'eau de ruissellement pour des usages maraîchers par la mise en place des techniques de maîtrise de l'eau 6. Mettre en place une technique de maîtrise de l'eau de ruissellement pour des fins agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les AUE/GIE pour une meilleure application judicieuse de la gestion • Revoir le système de fixation de prix de l'eau • Revoir le système de gestion

Groupe D

Questions 1 : **Identifier les sources de pollution et les solutions qu'on peut y apporter**

Réponse

- Sources potentielles de pollution
1. Utilisation d'engrais chimiques
 2. Mauvaise gestion des déchets solides ménagers

3. Problèmes d'hygiène et d'assainissement dans le transport (forage à BF et BF à ménage) et le stockage de l'eau de boisson
4. Destruction du couvert végétal qui entraîne la pollution des eaux de surface
5. La production des déchets chimiques et organiques (industries, huiles de vidange, défécation etc.)
6. Transformation d'anciens puits taris en latrines ou en dépotoirs d'ordures de toutes sortes.

➤ Solutions envisagées

1. Promouvoir l'utilisation d'engrais biologiques et une meilleure gestion de tous les déchets solides ménagers et chimiques
2. Intensifier l'IEC sur les Pratiques d'Hygiène et d'assainissement de base
3. Promouvoir le reboisement et créer des espaces verts
4. Mettre en place des systèmes efficaces de traitement de l'eau de boisson
5. Renforcement des moyens d'actions du service technique de la mairie
6. Contrôler l'action de la faune locale

Question 2 : Comment diminuer la consommation d'eau au niveau de la commune ?

➤ Solutions envisagées

1. Connaître le niveau de la ressource et les différents acteurs qui interviennent là-dessus
2. Evaluer les besoins de chaque acteur pour une meilleure rationalisation de la ressource
3. Mettre en place un cadre légal qui régit l'utilisation de la ressource
4. Créer un cadre de concertation de tous les acteurs de l'eau afin de protéger la ressource des agressions d'acteurs internes comme externes

Pour conclure, un apport théorique bien illustré par des photos fut apporté pour renforcer et faire la synthèse de tout ce qui a été dit durant les travaux de groupe. A ce niveau, le communicateur a focalisé sa communication sur le dispositif organisationnel, l'analyse des acteurs, la distribution des rôles et pouvoirs de prise de décision dans le processus de mise en œuvre de la GIRE qui constituent le thème de la séquence 3 du programme de la formation. Il urge de retenir de cette communication que l'Eau est un bien social mais a une valeur économique par rapport aux différentes activités concurrentielles qui la valorisent. Aussi, que la gouvernance de l'eau se fait suivant trois aspects à savoir : l'environnement, le développement social et l'aspect économique.

3.2.3 Communication 3 : Les aspects financiers, le cadre juridique et les outils pour la protection de la ressource,

animée par Mr Emmanuel ANAGO CODJO (Chargé de Programme au PNE-B).

Cette communication s'est focalisée suivant trois points à savoir:

- Le cadre juridique de la ressource en eau
- Les aspects financiers
- Les outils pour la protection de la ressource

Le communicateur a mis l'accent sur le fait que la ressource « Eau » est considérée comme un patrimoine public et que l'attribution des responsabilités en ce qui concerne sa gestion est régie par les textes de lois relatifs à l'eau.

Avec l'aspect financier de l'eau, il a rappelé que l'eau n'est pas seulement un élément de richesse mais qu'elle a également une valeur sociale et que l'on devrait prendre en compte tous les aspects économiques de sa transformation dans la fixation de son coût. Deux mécanismes de fixation du prix de l'eau ont été présentés et expliqués par le facilitateur appuyés par quelques exemples de la vie courante.

Ensuite, des débats et discussions très participatifs sont venus enrichir cette séquence.

3.2.4 Quelques cas pratiques d'application de la GIRE au Bénin et autres pays

Animé

Par Mme Aurore EGOUNLETY BOKOU

Cette communication a consisté en des études de cas en travaux de groupes sur des cas pratiques de la GIRE au Bénin et autres pays à partir de supports préalablement établis (annexe 4) par la communicatrice, il s'agissait d'évaluer la prise en compte des principes de la GIRE dans les cas suivants :

- Elaboration du plan sectoriel eau potable de la commune de N'Dali
- Vision partagée de l'ABN
- Réhabilitation du cours d'eau de OUANKOU par le reboisement des berges

Ainsi tous les participants se sont répartis en trois groupes pour leur permettre d'analyser l'application de cette approche suivant ses principes et piliers de base dans les différents cas concrets.

La restitution de ces travaux se présente comme suit :

Groupe N°1

Evaluation de la prise en compte des principes de la GIRE au niveau du plan sectoriel eau potable de la commune de N'Dali.

Pour aboutir au plan, il y a eu un processus et une vision

1. Processus d'élaboration du Plan sectoriel

Il comprend :

- La méthodologie
- La synthèse des résultats du diagnostic
- Approches de solutions préconisées

2. Vision stratégique de la commune pour le secteur Eau

De la vision stratégique se dégagent trois axes sur lesquels sera fondée notre évaluation.

Pour chaque axe, un certain nombre d'activités est prévu (voir tableau)

Tableau 5 : Vision stratégique de la commune de N'Dali

Piliers Activité	L'environnement favorable	Les rôles institutionnels	Les instruments de gestion
1 ^{er} axe stratégique : -Activité 1 et 2	Elles correspondent à la mise en œuvre d'un environnement favorable (cadre réglementaire, politiques)		
- Activité 3		Elle correspond au cadre institutionnel à travers le renforcement des capacités	
- Activité 4			Elle correspond au pilier instrument de gestion à travers le plan de mise en œuvre
- Activité 5	Elle correspond à l'environnement favorable à travers l'élément structure de financement		
- Activité 6			Elle correspond au 3 ^{ème} pilier à travers le point Echanges et gestion de l'information
2 ^{ème} axe stratégique : Amélioration de l'accès à l'eau potable		Toutes les activités du 2 ^{ème} axe concourent à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et plus généralement au 1 ^{er} principe et 3 ^{ème} pilier à travers la gestion de la demande	
3 ^{ème} axe stratégique : Gestion et entretien des ouvrages			Toutes les activités du 3 ^{ème} axe concourent à la mise en œuvre du 3 ^{ème} pilier

Insuffisances du plan selon le groupe

- L'inexistence d'un plan de promotion de l'hygiène et assainissement
- la non évaluation de la ressource en eau
- la non prise en compte du 3^{ème} principe de la GIRE

Groupe N°2

Consigne : relever les aspects liés à la GIRE dans la Vision partagée de l'ABN

Résultats

- Démarche suivie par les consultants :
 - Etat des lieux dans chaque pays en considérant tous les secteurs
 - Etat des lieux au niveau du Bassin du Niger
 - Diagnostic participatif

Tous ces points pour aboutir à l'élaboration de la vision Partagée pour le Développement Durable du Bassin du Niger.

- Les aspects liés à la GIRE au niveau du texte notés par le groupe en dehors des points ci-dessus sont :
 - gestion participative
 - étude multisectorielle
 - développement durable du bassin du Niger
 - stratégies d'intégration économique régionale
 - cohérence d'ensemble des actions de l'ABN
 - l'unicité de la ressource
 - dimensions économiques de l'eau

Les défis de développement et les domaines prioritaires respectent également les trois piliers de la GIRE. Mais il faut souligner que les femmes qui sont au cœur du développement n'ont pas été mis en exergue par le texte.

Groupe N° 3

Consigne : Restauration du cours d'eau de Ouankou : Evaluer la prise en compte de la GIRE dans la stratégie mise en place

Principe 1 Ressource unique, indispensable, vulnérable et limité

Le cours d'eau de Ouankou est unique et indispensable parce qu'elle ruisselait en toute saison et permettait aux populations d'avoir facilement accès à l'eau et d'abreuver leurs animaux.

Le déboisement et l'ensablement qui ont entraîné le tarissement précoce justifie le fait que la ressource soit vulnérable et limitée.

Principe 2 Approche participative

L'implication de tous les acteurs (vieillard, femmes, population, technicien, coordonnateur, ONG) montre que toutes les couches de la société ont été consultées pour la réhabilitation du cours d'eau

Principe 3

Les femmes sont au cœur du développement de l'eau car c'est elles qui sont les premières à initier une demande de forage pour remédier aux difficultés liées à l'eau, ce qui a conduit à la réhabilitation du cours d'eau de Ouankou

Principe 4

L'installation d'un site apicole et la réalisation des activités de contre saison (maraîchage, pisciculture) aux abords du cours d'eau justifie la dimension économique de l'eau

Conclusion

L'intervention a permis de remarquer les trois piliers de la GIRE à savoir :

- Environnement devenu favorable
- Cadre organisationnel est mis en place
- Existence des instruments de gestion

3.2.5 Disposition pratique : Mise en place d'un cadre opérationnel pour le suivi et la mise en œuvre des recommandations de l'atelier,

Animée par Mme EGOUNLETY BOKOU Aurore

La dernière séquence de cette formation a consisté à l'élaboration d'un cadre opérationnel pour le suivi et la mise en œuvre des acquis de cet atelier. A cet effet les participants se sont répartis en deux groupes suivant la commune de provenance (Zè et Toffo).

Les plans sectoriels et d'actions à mettre en œuvre par commune en intégrant les acquis de la formation se présentent comme suit :

Tableau 6 : Plan sectoriel de la Commune de Zè

N°	Activités	Description de l'activité	objectif	Groupe cible	période	Indicateurs
1	Restitution de la formation GIRE	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de comité de restitution - Atelier de restitution 	Mettre tous les acteurs au même niveau d'information	Tous les acteurs intervenants dans le secteur	Novembre-Décembre 2008	Rapport d'atelier disponible
2	Communication sur la GIRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réunion de groupe 2. Assemblée villageoise 	Informer et sensibiliser	Population à la base	Décembre 2008	PV de réunion et d'assemblée de disponible
3	Elaboration d'un plan sectoriel Eau 2011-2015	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un comité d'élaboration du plan sectoriel - Recherche de financement - Documentation et enquêtes de terrain - Diagnostic et études - Elaboration du document - validation 	Mettre à la disposition de la commune un document de référence dans le secteur	La commune	Année 2009	Plan d'action disponible
4	Construction d'un réservoir de brise charge sur le réseau de Djigbé	<ul style="list-style-type: none"> - état des lieux et sensibilisation - élaboration des TDR - réalisation des études de faisabilité - recherche de financement et DAO - réalisation 	Réduire la forte pression sur le réseau de Djigbé	Communauté de Djigbé	2009-2010	Pv de réception disponible

Tableau 7 : Plan sectoriel de la Commune de Toffo

N°	Activités	Description de l'activité	objectif	Groupe cible	période	Indicateurs
1	Elaboration d'un plan sectoriel Eau qui prend en compte la GIRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. information sur la nécessité d'un Plan sectoriel Eau 2. mise en place d'une cellule communale du secteur Eau-Assainissement 3. information et élaboration d'une démarche méthodologique 4. élaboration d'un projet sur le plan sectoriel Eau 5. validation du Plan Sectoriel-Eau 	Mieux planifier les besoins et la gestion de la ressource Eau	<ul style="list-style-type: none"> - la commune à la base - les élus locaux - le conseil communal - les partenaires du secteur Eau et Assainissement 	Décembre 2008 à Février 2009	Le plan sectoriel est réalisé et disponible
2	Réalisation de la première zone de protection autour de quelques points d'eau	<ol style="list-style-type: none"> 1. identification des points d'eau concernés (forage, PM, BF, château d'eau) 2. sensibilisation sur les risques de pollution 3. action de protéger des zones identifiées 	Protéger la ressource en eau et éviter les maladies hydriques	<ul style="list-style-type: none"> - les élus locaux - le conseil communal - les partenaires du secteur Eau et Assainissement 	2009 et plus	Les zones vulnérables sont protégées

Au terme de cette session de formation, l'exécution des acquis permettra une meilleure gestion de la ressource eau dans chaque commune respective.

3.3 Cérémonie de clôture

Elle a été marquée par :

- l'intervention d'un représentant des participants qui, a adressé ses sincères remerciements en un premier temps à l'endroit de l'ONG ID pour avoir eu l'initiative d'organiser une telle formation pour une bonne gestion des ouvrages AEV des communes de Zè et de Toffo à partir des problèmes auxquelles ils sont confrontés. En un deuxième temps, il a remercié le PNE-B pour avoir accepté que cette formation soit réellement concrétisée. Par ailleurs, ce fût une occasion pour ce dernier de solliciter d'autres formations dans l'avenir pour une gestion efficace et durable de l'eau dans leur commune. Aussi, il a demandé qu'il ait un suivi dans la mise en œuvre des acquis de la formation dans leur commune respective;
- l'intervention du Coordonnateur de l'ONG ID, qui a remercié les participants pour avoir répondu à leur appel et le PNE-Bénin pour tous les sacrifices consentis pour la tenue de cette formation et enfin ;
- l'intervention de Mme EGOUNLETY BOKOU Aurore qui, a remercié les participants pour leur ponctualité et assiduité pendant ces trois jours de formation et pour leur franche collaboration pour le bon déroulement de la session de formation. Aussi, elle a adressé un mot de remerciement à l'endroit de l'ONG ID.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au terme de la session de formation, il se dégage dans l'ensemble l'atteinte des objectifs visés et des résultats escomptés en initiant ladite session. La session de formation a en outre permis d'outiller les participants en vue de faciliter la mise en œuvre de la GIRE dans leur commune.

A la fin de la formation, les participants ont exprimés leur reconnaissance aux organisateurs et pris l'engagement d'œuvrer pour la promotion de la GIRE.

Ils ont formulé des recommandations dont les principales se présentent comme suit :

- promouvoir la participation équitable des hommes et des femmes dans les instances de gestion de l'eau ;
- promouvoir la formation des femmes dans le secteur de l'eau.

Les participants se sont également engagés à restituer les connaissances acquises dans leurs milieux de travail. L'appui de l'ONG ID et celui du PNE Bénin seront d'une grande importance dans le suivi des acquis de la session de formation.

ANNEXE

Annexe 1 : Rapports journalières

Rapport de la 1^{ère} Journée de Formation sur la GIRE

La première journée de formation sur la GIRE prévue pour 8H30 a finalement démarré autour de 9H45' par les formalités d'usage et par la présentation dans le détail du programme des trois jours de formation par Mme BOKOU, Responsable de la Formation et Communication au PNE-B. Elle a ensuite invité les participants à exprimer leurs attentes et leurs appréhensions à se présenter.

Avant d'aborder sa communication, la représentante du PNE-B a fait un bref historique du GWP, de sa structuration au plan sous-régional et au niveau des départements à travers les partenariats locaux.

Dans son exposé intitulé : Introduction au Concept GIRE, historique, Evolution, Outils et principes GIRE ,elle a introduit par un brainstorming sur le concept GIRE défini comme étant un (processus de mise en valeur et de gestion coordonnée de l'eau, des terres et des ressources associées dans le but de maximiser le bien être économique et social de manière équitable sans compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux.

Elle a ensuite souligné la raison d'être de la GIRE c'est-à dire le pourquoi, ses principes, ses caractéristiques et ses impacts.

Elle a fini en affirmant que la GIRE est un levier de développement durable et en apportant des solutions aux préoccupations exprimées par les participants.

Après la pause-déjeuner, les participants ont été éclatés en trois groupes à savoir : élus locaux, Gestionnaires d'ouvrages hydrauliques et représentants d'ONG pour évaluer la pratique actuelle avec les principes de la GIRE.

La deuxième communication qui a porté sur « la problématique de la GIRE au niveau communal et responsabilités du maître d'ouvrage : apports théoriques, session dynamique présentée par Mr Cyriaque ADJINACOU a démarré par la présentation des objectifs pédagogiques, le contenu de l'exposé et par un brainstorming sur la GIRE (pourquoi, comment), la maîtrise d'ouvrage communal et les conflits liés à l'eau.

De ce brainstorming, on peut retenir que c'est les communes qui sont maîtres d'ouvrages et le CST encore moins que les AUEP (association des usagers d'eau potable) ; que les conflits liés à l'eau sont relatifs aux conflits inter-usages, à la mauvaise répartition des ouvrages ; à la propriété de la ressource en eau et enfin que la GIRE vise à concilier les intérêts divergents des différents usagers d'eau et sa mise en œuvre requiert la sensibilisation des différents acteurs intervenant dans le domaine de l'eau.

Rapporteurs :

BOLARIWA Liamidi

LOHOU Antoine

Rapport de la Deuxième Journée

La deuxième journée de formation a débuté par la lecture et l'amendement du rapport de la première journée.

Ensuite, la séquence portant sur la problématique de la GIRE au niveau communal et responsabilité du maître d'ouvrage, débutée la veille par Mr Cyriaque ADJINACOU a été poursuivie par des travaux de groupe.

Quatre groupes de travail (A, B, C et D) ont été formés pour faciliter la bonne marche des travaux

Ces travaux tournaient dans un premier temps autour d'un jeu de rôle intitulé « le dilemme du prisonnier » et dans un second temps autour d'un exercice de groupe sur la GIRE. Le 1^{er} jeu visait à faire comprendre aux participants, les difficultés liées aux prises de décision en équipe. Ceci a révélé comme d'habitude la chasse aux intérêts particuliers plutôt qu'à l'intérêt commun du groupe. Il faut noter que les principes du jeu n'étaient pas cerner au début et que la situation fut clarifiée au terme de l'exercice par les explications des facilitateurs. Ensuite, s'en est suivi l'exercice portant sur la GIRE axée sur l'eau Potable dans la commune de Ouenoussou qui a été traitée suite à la répartition des questions et aux réflexions menées en groupe. La restitution des résultats de travail ont été faite par chacun des quatre groupes suivis des interventions du facilitateur qui apportait à chaque fin de restitution, des explications et des précisions aux réponses données.

Enfin, un apport théorique bien illustré par des photos fut apporté pour renforcer et faire la synthèse de tout ce qui a été dit durant les travaux de groupe. A ce niveau, le facilitateur a focalisé sa communication sur le dispositif organisationnel, l'analyse des acteurs, la distribution des rôles et pouvoirs de prise de décision dans le processus de mise en œuvre de la GIRE qui constituent le thème de la séquence 3 du programme de la formation.

La communication de l'après-midi a été présentée par Mr Emmanuel ANAGO CODJO (chargé de programme au PNE-B).

Sa communication a porté sur les aspects financiers, le cadre juridique et les outils pour la protection de la ressource.

Au niveau du cadre juridique, il a mis l'accent sur le fait que la ressource « Eau » est considérée comme un patrimoine public et que l'attribution des responsabilités en ce qui concerne sa gestion est régie par les textes de lois relatifs à l'eau.

En ce qui concerne l'aspect financier de l'eau, il a rappelé que l'eau n'est pas seulement un élément de richesse mais qu'elle a également une valeur sociale et que l'on devrait prendre en compte tous les aspects économiques de sa transformation dans la fixation de son coût. Deux mécanismes de fixation du prix de l'eau ont été présentés et expliqués par le facilitateur appuyés par quelques exemples de la vie courante.

Ensuite, les participants ont intervenus à la fin de sa présentation pour poser des questions afin d'avoir des éclaircissements sur cette dernière.

Des débats et discussions très participatifs sont venus clore cette séquence et une évaluation journalière est venue mettre fin à cette journée de travail

Rapporteurs

- Prisca KOMACLO
- Jean Pierre

Rapport de la troisième journée

La dernière journée de la session de formation encadrée par le PNE-Bénin a démarré par la lecture, l'amendement et l'adoption du rapport de la journée précédente.

Ensuite, conformément à l'agenda de la formation, les activités de cette dernière journée se sont consacrées au développement des séquences 5 et 6.

Au cours de la séquence 5 animée par Mme BLOKOU, il a été question de la présentation de quelques cas pratiques d'application de la GIRE tant au niveau national, qu'international. Cette séquence conduite en travaux de groupe a permis aux participants d'analyser l'application de cette approche suivants ses principes et piliers de base dans certains cas concrets. Lesdits travaux de groupe ont tourné autour des cas ci-après :

1. Elaboration du plan sectoriel eau potable de la commune de N'Dali
2. Vision partagée pour le développement durable du bassin du Niger qui est un cas GIRE d'un grand bassin hydrographique ouest africain
3. Restauration de la rivière Ouankou par le reboisement des berges

A la suite de ces travaux de groupe et après restitution, la communicatrice a procédé à la synthèse des différentes communications de la formation.

Il peut y être retenu que, gérer l'eau consiste en grande partie à trouver un équilibre entre utiliser, changer et préserver les ressources en eau et en terre. Aussi faut-il retenir que la mise en œuvre de la GIRE exige l'élaboration de plateformes permettant aux différents acteurs très souvent aux divergences apparemment inconciliables de travailler ensemble.

La dernière séquence de cette formation a consisté à l'élaboration d'un cadre opérationnel pour le suivi et la mise en œuvre des acquis de cet atelier. Au terme de cette séquence au cours de laquelle les participants se sont répartis en deux groupes, il a été identifié plusieurs activités importantes, dont l'exécution permettra une meilleure gestion de la ressource eau

Le rapporteur

MEGAN Candace du CREPA-Bénin

Annexe 2 : Dilemme du prisonnier

Tableau de Score

Règles (10 tours)

Chaque tour consiste à choisir entre X et Y par chacune des quatre équipes.

Le résultat de chaque tour est une certaine combinaison du nombre de Xs et d'Ys.

En vous référant au 'système de score', vous pouvez déduire les points que vous gagnerez ou perdrez chaque fois

Avant le 6^{ème} 9^{ème} et le 10^{ème} tour, des concertations et négociations sont obligatoires. Chaque équipe doit désigner un négociateur pour cela.

Vous pouvez suivre les résultats avec votre tableau de scores

Vos résultats des 5, 8 et 10 tours sont coefficients respectivement par 3, 5 et 10 .

Hormis les négociations organisées, les consultations entre les équipes sont strictement interdites.

Chaque équipe doit s'accorder sur la décision à chaque tour

Il faut s'assurer que les 3 autres équipes ne connaissent pas votre choix avant que le maître de jeu ne le demande.

IL FAUT GAGNER LE PLUS GRAND NOMBRE DES POINTS

Tour	Choix	Gain	Perte	Score	
1					
2					
3					
4					
5					x3
Négociations					
6					
7					
8					x5

Négociations					
9					
Négociations					
10					x10

Systeme de score

4 Xs perd 1 point	
3 Xs gagne 1 point	1 Y perd 3 points
2 Xs gagne 2 points	2 Ys perd 2 points
1 X gagne 3 points	3 Ys perd 1 point
	4 Ys gagne 1 point

Annexe 3 : La GIRE axée sur l'eau potable dans la commune de Ouénoussou

Les services de suivi de la qualité de l'eau de boisson viennent de rendre compte d'une situation de dégradation avancée de la qualité de l'eau qui provient d'une forte pollution de la source d'alimentation en eau potable. Le service technique de la ville a après sollicitation du conseil municipal fait un projet pour l'équipement d'une nouvelle usine de traitement d'eau potable, elle est évaluée à 12 milliards de FCFA.

Le premier adjoint au maire Mr Nesto revient d'une formation sur la GIRE à la DG Eau, il est hésitant face à ce nouveau projet et propose au maire de prendre des conseils auprès de la nouvelle équipe de gestion intégrée des ressources des terres-forêts-eaux.

Après une semaine d'étude, une mission conjointe confirme le diagnostic du service qualité d'eau : bactéries coliformes, phosphore total et plusieurs autres contaminants importants.

L'équipe de la gestion intégrée propose plusieurs mesures pour la préservation de la source :

Rachat de 200 Km² de terres et mis en défends (1 milliard de FCFA)

Octroi de subvention pour amélioration des pratiques agricoles forestières et autres (780 millions de fcfa)

Audit et plan de gestion environnementale pour les industries dans un rayon donné de la source (1,5 milliards de fcfa)

Modernisation des usines de traitements des eaux (2milliards de fcfa)

Versement de subvention aux communautés riveraines pour cause de suppression de certains projets prévus dans la zone (550 millions de fcfa)

Cet ensemble de mesure visent à protéger le système d'approvisionnement en eau potable de la ville et à garantir les fonctions écologiques des lacs et terres humides du bassin versant

1. Vous avez à aider l'administration de la ville à faire un choix. Proposer des argumentations pour les convaincre ;
2. Répertorier les différentes utilisations que l'on peut faire de l'eau ;
3. Indiquer les formes de conflits liés à l'eau dans votre commune,
 - Analyser les causes de ces conflits et leurs impacts sur la ressource et sur l'eau potable en particulier ;
4. Le gaspillage :
 - Indiquer les formes de gaspillage de la ressource eau (par les ménages ou les sous-secteurs),
 - Apporter des solutions pour éviter le gaspillage, Proposer des pistes, des conseils pour économiser l'eau,
 - Faire des propositions de modalités pour éviter de façon systématique le gaspillage de l'eau et encourager sa plus grande rentabilité ;
5. Les sources de pollution de l'eau,
 - Qu'est-ce qui pollue l'eau ?
 - Envisager des moyens pour enrayer ou ralentir la pollution ;
6. Comment diminuer la consommation d'eau dans la commune ?.

Annexe 4 : Réhabilitation du cours d'eau de Ouankou

Introduction

Les ressources naturelles dans le Nord du Bénin sont depuis quelques années menacées par l'action dévastatrice des hommes et des animaux et on assiste à une sahélistation rapide de cette région avec ses corollaires dramatiques pour l'environnement dans sa globalité. Le Département de l'Atacora, zone dans laquelle intervient Jura-Afrique, n'échappe pas à cette triste situation.

En effet, les modes traditionnels d'exploitation des ressources naturelles au mépris des techniques culturales et la surexploitation des terres en vue de satisfaire les besoins des villes toujours grandissantes font partie intégrante de la problématique du développement de la région.

De plus, l'ancien équilibre socio-écologique des systèmes agraires traditionnels caractérisés par des activités agricoles itinérantes et laissant seulement à la nature le soin de restaurer les ressources utilisées, a été rompu par l'accroissement des données géographiques. Malheureusement, la lutte quotidienne pour la survie laisse peu de place aux considérations sur l'environnement.

Face à cela, il fallait donc porter un accent particulier sur ce processus de rupture de l'équilibre écologique au sein des populations concernées, de leur proposer une gestion équilibrée et intégrée des ressources naturelles en vue d'un développement durable. C'est dans ce cadre que le volet environnement/reboisement a été conçu et exécuté en collaboration avec les bénéficiaires.

I- GENESE

Dans le souci de lutter pour la sauvegarde de l'environnement, l'ONG Jura-Afrique et les populations de du village de Ouankou dans la commune de Tanguiéta, ont initié et mis en œuvre le programme de réhabilitation du cours d'eau de Ouankou depuis 2001. En effet l'idée de réhabiliter ce cours d'eau est partie du jour où le groupement de femmes de Ouankou qui bénéficie de l'encadrement et du soutien de l'ONG Jura-Afrique, introduit au sein de cette institution une demande de forage d'un puits pour remédier aux difficultés liées à l'eau dans cette localité. L'ONG Jura-Afrique n'ayant pas jusqu'à ce moment des actions par rapport aux forages des puits, et n'ayant pas, par conséquent une ligne budgétaire relative au forage, a proposé d'intervenir d'une autre manière. L'action de Jura-Afrique a consisté à réhabiliter le cours d'eau dont est riverain ce village.

En effet, une petite enquête auprès des populations notamment les vieillards, a révélé que les eaux du cours d'eau de Ouankou, jadis ruisselaient en toute saison et permettait aux populations d'avoir facilement accès à l'eau et d'abreuver leurs animaux. Mais du fait du déboisement et de l'ensablement dû à l'action de l'homme, ce cours d'eau tarit précocement. L'action de Jura-Afrique devrait donc permettre de restaurer les eaux de ce cours afin de soulager les populations. Pour ce faire la population bénéficiaire a été fortement impliquée.

I- DESCRIPTION SOMMAIRE DES ACTIVITES DE REBOISEMENT

Une vaste sensibilisation a été menée à l'endroit des populations pour qu'elles s'approprient ce projet. Ainsi, un comité villageois de gestion de ce cours d'eau a été mis en place. Ce comité est formé et assisté par les techniciens en gestion des ressources naturelles de Jura-Afrique, pour une efficacité. Il est chargé de poursuivre au quotidien cette sensibilisation au sein des populations et d'amener les populations à participer aux activités de reboisement et d'entretien des plants. Une pépinière villageoise a été installée dans l'enceinte du cours d'eau pour éviter le transport des plants. Cette pépinière desservait également les villages environnants.

La réhabilitation proprement dite a consisté à reboiser sur les deux berges du lit du cours d'eau (à 25 mètres de chaque berge). Nous avons six (06) à huit (08) rangées avec intervalle de quatre mètres entre les arbres. Huit espèces d'arbres ont été mis en terre ; il s'agit de : mangotier, senna siaméa, acacia auriculiformis, néré, albizia lebeck, gmélina arboréa, caïlcédrat et afzélia africana. Chaque année Jura-Afrique en collaboration avec la population, s'évertuait à reboiser sur une distance d'un kilomètre. Au début de chaque campagne de reboisement, un dénombrement est fait et les plants morts de l'année précédente, sont systématiquement remplacés. Au bout du processus, au total quinze mille (15 000) plants ont été mis en terre sur une distance de cinq kilomètres.

Quelques années après le démarrage de ce programme, les eaux de ce cours devenaient de plus en plus constantes. Certaines espèces telles que les bambous qui avaient disparu, se sont développées.

Par ailleurs, pour mettre en application sa politique de terroir sans feu, Jura-Afrique a installé un site apicole qui empêche de mettre feu au cours d'eau. A cet effet des apiculteurs ont été formés. Les revenus de la vente du miel issu de ce site, sont utilisés par le comité de gestion du cours d'eau pour l'entretien des plants. De nos jours les eaux de ce cours d'eau sont permanentes. Les populations en tirent grand profit.

II- DISPOSITIF DE SUIUVI-EVALUATION DE L'ONG JURA-AFRIQUE

Le suivi des activités est réalisé par deux techniciens en gestion des ressources naturelles qui effectuent une tournée par semaine. Ils se font aider par le comité de gestion du cours d'eau. Ces animateurs rendent compte de l'évolution des activités à toute l'équipe de Jura-Afrique, tous les lundis au cours des réunions hebdomadaires.

Le Coordonnateur de Jura-Afrique, en ce qui le concerne, organise deux tournées de supervision par mois pour vérifier les informations fournis par les animateurs et prodiguer des conseils. A la fin de chaque campagne de reboisement, un bilan est fait et des approches de solutions sont préconisées pour pallier les difficultés l'année suivante.

Conclusion

La réhabilitation du cours d'eau de Ouankou a été une œuvre salubre pour les populations riveraines. Il serait toutefois souhaitable que des activités de contre saison telles que le maraîchage et la pisciculture, soient menées à proximité de ce cours d'eau.

Beaucoup d'autres localités ont vivement souhaité que cette action se fasse à leur profit. C'est ainsi que depuis 2005, Jura-Afrique a entrepris la réhabilitation du cours d'eau de Sakonou, Tiari et Gouandé, long de neuf kilomètres (dans la commune de Matéri).

La philosophie de l'ONG Jura-Afrique autre que l'eau c'est la vie, mais plutôt que c'est l'arbre qui est la vie.

Annexe 5 : La Vision Partagée pour le Développement Durable du Bassin du Niger: un cas de gestion intégrée des ressources en eau d'un grand bassin hydrographique Ouest Africain

Les neufs (9) Etats membres de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) ont décidé d'engager un processus d'élaboration d'une vision partagée pour le Développement durable du Bassin

Dans cette perspective l'ABN a entrepris de faire réaliser de manière participative une étude multisectorielle, par pays membre, en vue de faire un état des lieux, d'évaluer les opportunités, les contraintes et les priorités par secteur de développement dans le bassin.

L'objectif visé est de:

- préparer une synthèse régionale à partir des neufs (9) études nationales ;
- de faciliter la formulation de l'énoncé d'une proposition de la vision partagée pour le développement durable du Bassin du Niger ; et de définir les orientations stratégiques nécessaires à la recherche des synergies et à la cohérence d'ensemble des actions de l'ABN avec les autres stratégies d'intégration économique régionale

D'une manière générale, il ressort de l'état des lieux que la zone du bassin, caractérisée par la grande pauvreté de ses habitants est cependant riche en potentialités de toutes sortes et que diverses activités y sont menées pour les exploiter.

L'eau, principale richesse du bassin, est abondante mais reste soumise aux aléas climatiques et à une gestion sectorielle. En outre, elle est peu mobilisée pour promouvoir le développement socio-économique des populations faute de ressources en particulier financières.

Les populations du bassin, essentiellement jeunes et à dominance féminine, présentent un taux d'accroissement élevé de l'ordre de 2,7%. A ce rythme, la population estimée à 106 millions de nos jours, sur la base des rapports nationaux, doublera en 2025.

La zone du bassin dans son développement est confrontée à la croissance rapide de la population, à l'accentuation du phénomène migratoire, à la persistance de la pauvreté et aux pratiques du développement souvent inappropriées.

Afin d'inscrire les projets et programmes de développement dans un plan d'action à long terme qui tient compte des exigences du développement durable, les Etats membres ont convenu de l'élaboration d'une Vision Partagée.

La Vision Partagée est une vision d'ensemble du développement du bassin du Niger, négociée et acceptée de l'ensemble des acteurs

Défis de développement

Face aux enjeux, les défis de développement portent sur:

- Préserver les ressources naturelles et protéger l'environnement;
- Développer les infrastructures socio-économiques;
- Renforcer les capacités et la participation des acteurs

Domaines prioritaires

Sur la base des défis de développement trois domaines d'actions ont été identifiés:

- **la préservation des écosystèmes du bassin,**
- **le développement des infrastructures socio-économiques, et**
- **le renforcement des capacités et la participation des acteurs.**

Annexe 6: Modèle d'Attestation de participation



ATTESTATION

Monsieur AVOCE Jean Pierre

a participé à la session de formation sur :

L'APPROCHE GIRE APPLIQUEE A LA GESTION DES OUVRAGES D'EAU POTABLE A L'ECHELLE COMMUNALE DANS LES COMMUNES DE TOFFO ET DE ZE »

Organisée par l'ONG Initiative Développement ID dans le cadre du projet Facilité Eau sur financement de l'Union Européenne 9ème FED en collaboration avec le Partenariat National de l'Eau du Bénin au CRA de Niaouli du 04 au 06 Novembre 2008.

En foi de quoi, cette attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Allada le 06 Novembre 2008

PNE-Bénin

Initiative Développement

Armand HOUANYE

Coordonnateur du PNE-Bénin

Michel KPOYIN

Responsable de Programme Rural d'Appui aux Communes

Annexe 7 : Programme de la formation

Jours	Mardi 04 novembre 2008	Mercredi 05 novembre 2008	Jeudi 06 novembre 2008
Horaires			
08 h 30mn 10h 30mn	Introduction et ouverture officielle de la session de formation Présentation du programme Attentes et appréhensions des participants Présentation des participants Brainstorming sur la GIRE	Lecture du rapport de la journée précédente Seq 2 (Suite)	Lecture du rapport de la journée précédente Séq 5 : Quelques cas pratiques d'application de la GIRE au Bénin et autres pays
P A U S E / C A F E			
10h45mn à 13h00 mn	Seq1 : Introduction au concept GIRE : historique, évolution, outils et principes GIRE	Seq 3 : Dispositif organisationnel, analyse des acteurs, distribution des rôles et pouvoir de prise de décision : apports théoriques, session dynamique	Séq 6 : Disposition pratique : Mise en place d'un cadre opérationnel pour le suivi et la mise en œuvre des recommandations de l'atelier
P a u s e D é j e u n e r			
14h 30mn à 16h00mn	Seq 2 : la problématique de la GIRE au niveau communal et responsabilités du Maître d'Ouvrage : apports théoriques session dynamique	Seq 4 : Aspects financiers, Cadre juridique et outils pour la protection de la ressource	Evaluation générale Clôture de l'atelier et Départ des participants
16h00 à 16h30	Evaluation de la journée (30mn)	Evaluation de la journée (30mn)	

Annexe 8 : Liste des participants

LISTE DES PARTICIPANTS A LA FORMATION GIRE

N°	Nom et prénoms
1	ADJAITO Judicaël
2	ADOMOU André
3	AGOSSA Frédéric
4	AÏZAN Jules
5	AKAMBI Aristide
6	AVOCE Jean-Pierre
7	BOLARIWA A. Liamidi
8	BOSSOU Sylvain
9	CODO Johnny
10	DJEDE Damien
11	GANGNITO Jean – Baptiste
12	GBEGAN Nicolas
13	GNONGBETO Christophe
14	GONCALVES Christian
15	GOUVEÏTCHA Emmanuel
16	HESSOU C. Georges
17	HOUENOU Codjo Albert
18	HOUINDO Basile
19	HOUNWANOU Emmanuel
20	HOUNZA C. Jean
21	KINHOUN Clovis
22	KOMACLO Prisca
23	KPOYIN Michel
24	LOHOU Antoine
25	LOKONON Marcellin
26	MEGAN Candace
27	MEGNIKPO Fidèle
28	QUENUM Narcisse
29	ZINSOU Alfred
30	ZOSSOUNGAN Clément